

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 16 SEPTEMBRE 2013



Le conseil municipal de la commune d'Onlay, dûment convoqué, s'est réuni en mairie le 16 septembre 2013, sous la présidence de Mr Dominique Mathelin, maire.

Présents : Daniel Martin 1^{er} adjoint, Paul Bayard 2^{eme} adjoint, Mmes Josette Belin, Netty Pastijn, Odile Marceau - Mes. Bernard Gentil, Pascal Thibaudin, Philippe Memet, Jean François Rolland, Patrice Thibaudin.

Monsieur Paul Bayard est désigné secrétaire de séance.

I. Fermeture de l'agence postale

Le contrat concernant l'agence postale prend fin le 4 janvier 2014 de même que Mme SOUCHAL prend sa retraite le 4 décembre 2013. Le conseil devait se prononcer sur l'opportunité de conserver le bureau de poste. Sachant qu'avec un nouveau contrat il est nécessaire de remettre le bureau aux normes de sécurité et d'hygiène, il en découlerait une charge financière de plus pour la commune pour une fréquentation toujours en baisse (3 à 4 personnes par semaine) sans compter la difficulté à trouver une personne pour remplacer Mme Souchal. Le conseil décide de laisser M le maire entreprendre les démarches nécessaires avec la responsable de la poste afin de savoir quelles solutions celles-ci pourraient nous apporter.

Dans l'état actuel des choses, le conseil se prononce toutefois pour la fermeture du bureau de poste tel qu'il est actuellement par 9 voix pour et deux abstentions.

II Vente des terrains après enquête publique

Faisant suite à la demande de M. Barberousse d'acquérir la parcelle cadastrée AA 108 sise route de saint léger pour une surface de 1 are 53 centiares et de M. Trion d'acquérir les portions de chemins ruraux situés entre ses parcelles B 57 et B58 d'une part et entre les parcelles B 65 ET B66 d'autre part toutes deux situées au lieu dit Niault. Le commissaire enquêteur s'étant prononcé favorablement pour ces deux acquisitions le conseil accepte les prix proposés par le service des domaines à savoir : 153 euros pour M. Barberousse et 261.15 euros pour M .Trion. Les frais inhérents étant à la charge des acheteurs.

Vote à l'unanimité.

III. Réajustement budgétaire.

4 350 € seront transférés du 011 (Fonctionnement)

700 € seront transférés du 6554 (Contribution aux organismes de regroupement)

8 500 € seront transférés du 022 (Dépenses imprévues de fonctionnement)

3 200 € seront transférés du 020 (Dépenses imprévues d'investissement)

4 800 € seront transférés du 7788 (Produits exceptionnels divers)

Au 212 (Agencements et aménagements de terrains)

Afin de financer l'intégralité du réaménagement de la place

Vote à l'unanimité

IV Restitution des chemins communaux :

Concernant le chemin communal à Dennecky se situant entre des parcelles appartenant à plusieurs propriétaires le conseil demande à ceux-ci de le remettre en conformité c'est à dire clos sur chaque limite parcellaire afin que les marcheurs puissent de nouveau l'emprunter (ce chemin étant enregistré comme chemin de randonnée).

Une équipe du chantier d'insertion du Parc du Morvan sera en charge de rendre ce chemin praticable dans son intégralité et cela début octobre.

Vote à l'unanimité

V Projet de la salle des fêtes

Le conseil autorise M le Maire à monter un dossier afin d'essayer d'obtenir les subventions relatives à la transformation de l'ancienne école en salle des fêtes.

VI Les cloches de l'église.

A la demande de plusieurs habitants de la commune souhaitant entendre à nouveau les cloches de l'église à des heures précises 8h 12h 18h le conseil décide de joindre à ce compte rendu un coupon réponse afin d'avoir un avis global date limite de réponse jeudi 31 octobre.

Vote à l'unanimité

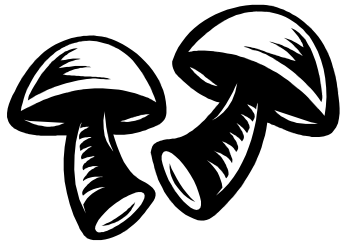
La séance est levée à 21H15

INFORMATIONS DIVERSES

COQ AU VIN AU PROFIT DU CCAS SAMEDI 28 SEPTEMBRE INSCRIPTION EN MAIRIE 17 €

Les cours d'informatique reprennent le mercredi 28 septembre, pour les personnes intéressées, se faire connaître en mairie

A l'occasion du comice agricole 2014, nous vous convions à une première réunion de préparation le jeudi 17 octobre à 18h salle des fêtes de la mairie



Le bel automne est revenu

A pas menus, menus,
Le bel automne est revenu
Dans le brouillard, sans qu'on s'en doute,
Il est venu par la grand'route
Habillé d'or et de carmin.
Et tout le long de son chemin,
Le vent bondit, les pommes roulent,
Il pleut des noix, les feuilles croulent.
Ne l'avez-vous pas reconnu ?
Le bel automne est revenu.



COUPON REPONSE

Etes- vous favorable à la remise en marche des cloches de l'église :

OUI

NON

